



CONTACT PRESSE :

Jean-Paul AMARY / 06 07 30 73 79 – 01 43 61 23 38

E-mail : jean-paul@amary.com

CONTACT Opcalia Ile-de-France :

Philippe ANDREANI / Tél. 01 44 06 77 22 - 06 76 48 08 76

E-mail : philippe.andreani@opcalia-idf.com

Enquête : Comment les entreprises intègrent-elles la réforme dans leurs pratiques de formation ?

Alors que la réforme a impacté les budgets de formation professionnelle, 66% des entreprises attendent plus de conseil de la part de leur OPCA pour la mettre en œuvre

Paris, le 8 juin 2010 – Les résultats de l'enquête réalisée par le cabinet Tendance RH et Opcalia Ile-de-France sur la manière dont les entreprises intègrent la réforme dans leurs pratiques de formation met en évidence que les entreprises s'interrogent sur leur degré d'absorption des nouvelles mesures à mettre en œuvre. Dans ce cadre, les entreprises sont 66%, contre 62% seulement en 2008, à souhaiter obtenir plus de conseil de la part de leur OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) pour être assistées dans la mise en œuvre de la réforme et notamment bénéficier, dans le respect des contraintes, des 13% du budget formation désormais versés au FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels). Dans le même temps, l'étude laisse apparaître que les budgets formation, compte tenu des nouvelles mesures de cofinancement, sont globalement en baisse pour 2010.

Cette enquête a été réalisée par téléphone du 15 février au 20 mai 2010 auprès des DRH et Responsables formation de 200 entreprises franciliennes de toutes tailles et de tous secteurs.

La nouvelle réforme représente une succession de dispositifs et l'enquête souligne que les entreprises s'interrogent sur leur capacité organisationnelle et budgétaire de mise en œuvre des nouvelles mesures. Elles souhaitent ainsi pouvoir se rapprocher de leur OPCA pour être mieux informées, mieux conseillées, avoir une vision plus claire de l'articulation des dispositifs et obtenir les méthodes et outils adaptés. Dans ce cadre, 45% des entreprises souhaitent disposer d'outils pour mettre en œuvre la réforme, alors qu'elles n'étaient que 21% en 2008 ; ce pourcentage passe à 53% pour les entreprises de plus de 50 salariés et tombe à 37% pour les moins de 50.

L'évolution des budgets de formation en 2010

Suite à la réforme de la formation professionnelle qui a pris effet le 1^{er} janvier dernier, on constate globalement une baisse des budgets de formation en 2010 : 33% des entreprises prévoient, en effet, une baisse de leur budget formation, contre 27% seulement en 2009. Cependant, 50% envisagent de maintenir un budget constant, contre 58% en 2009, alors que 17% ont programmé une hausse (15% en 2009). La situation est différente selon la taille des entreprises. En effet, pour les entreprises de moins de 50 salariés, 21% prévoient un budget en hausse, 26% un budget en baisse et 53% un budget constant pour 2010. Quant aux entreprises de plus de 50 salariés, 14% prévoient un budget en hausse, 39% un budget en baisse et 46% un budget constant.

L'étude souligne que les entreprises qui ont un budget en hausse sont les entreprises qui anticipent la reprise ou les restructurations, alors que pour celles qui ont un budget en baisse, il s'agit d'un choix stratégique en rapport avec la situation économique et pas nécessairement en lien avec les 13% prélevés par le FPSPP. Les entreprises qui conservent un budget constant pour la formation professionnelle sont moins nombreuses, sachant qu'elles ne savent pas encore si elles vont récupérer, via leur OPCA, la part FPSPP.

Ainsi, l'enquête fait ressortir que les entreprises de plus de 50 salariés ne sont que 24% à anticiper la reprise dans leur plan de formation et 32% dans les entreprises de moins de 50 salariés. Globalement, les grandes entreprises qui ont anticipé la reprise dans leur plan de formation sont celles qui ont été touchées par la crise en 2008/2009 et ont engagé des restructurations. Les PME avec 32% sont plus nombreuses à avoir anticipé la reprise, car elles sont, semble-t-il, plus flexibles et anticipent plus rapidement que les grosses entreprises.

Commentant les résultats de cette enquête, Philippe Huguenin-Génie, Directeur d'Opcalia Ile-de-France, déclare : *« depuis plusieurs années, Opcalia Ile-de-France a pris le parti de développer des services et d'apporter du conseil à ses adhérents autour des problématiques de la formation professionnelle. Les résultats de cette étude ne font que confirmer le bien fondé de cet axe de développement. Aujourd'hui, de façon légitime, les entreprises s'interrogent quant aux impacts organisationnels et budgétaires de la réforme. Opcalia Ile-de-France va accentuer sa mobilisation pour les accompagner dans sa mise en œuvre et les conseiller efficacement. A ce titre, nous venons de programmer jusqu'à la fin de l'année 2010 une série d'ateliers dédiés à la réforme ».*

Pour Xavier MASSE, Président de Tendance RH : *« Les entreprises pensent que les critères d'éligibilité vont se durcir. Elles souhaiteraient pouvoir, à minima, récupérer les 13% de versements au FPSPP. Le rôle des acteurs de la réforme doit passer en priorité par l'information auprès des entreprises et, tout particulièrement, les OPCA qui offrent un service de proximité ».*

A propos d'OPCALIA (www.opcalia.com)

OPCALIA est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) - interbranches, interprofessionnel et régional - au titre de la formation professionnelle (la professionnalisation auprès des entreprises relevant de l'interprofession et des branches partenaires ; le plan de formation en respectant les obligations de branches). Il finance la formation des salariés via différentes mesures : plan de formation, contrats et périodes de professionnalisation, DIF, bilans de compétences, VAE.

- Définition et mise en œuvre de projets de formation ;*
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics... ;*
- Simplification administrative et financière ;*
- Service d'informations juridiques sur la formation ;*
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...*

OPCALIA est le 3ème acteur national en matière de gestion de la Formation Professionnelle Continue et représente 38 000 entreprises adhérentes qui emploient 1,6 million de salariés issus de 23 branches et secteurs d'activité ou de l'interprofession ; 410 M€ ont été collectés en 2009 au titre de la Formation Professionnelle des salariés (MSB 2008).

OPCALIA s'appuie sur un réseau de 28 opérateurs régionaux (dont OPCALIA Ile-de-France) et de branche répartis sur tout le territoire avec un effectif de 510 collaborateurs.